

Le plan masse est constitué de deux longues barres, de moindre largeur, reliées, d'un côté, par une esplanade « minérale » sur laquelle donne deux des quatre cages d'escalier, les jeux d'enfants et un Tea Room, un cabinet de physiothérapeute et, de l'autre, par l'espace commun en pleine terre.

L'implantation des immeubles en symétrie permet de disposer les séjours en vis-à-vis en offrant des orientations différentes.

Les appartements de 5 pièces, entre les cages, en duplex sont accessibles de plain-pied, alors que les logements du dernier étage le sont par une coursive et un dégagement pour accéder au logement par le haut, au jardin et à la terrasse.

Ils comprennent 2 modules (jour et nuit), de surface identique, qui se superposent ou qui se juxtaposent selon l'étage en rationalisant la construction.

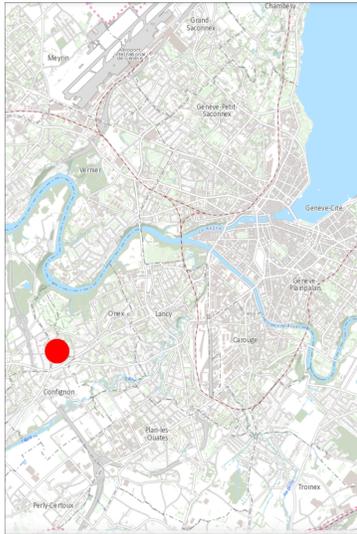
Chaque appartement bénéficie d'un espace extérieur généreux : balcon pour les extrémités, jardin avec réduit au rez, terrasse végétalisée et couverte pour les attiques.

Les autres appartements (3, 4 et 6 pièces) sont tous traversants avec des salles de bains éclairées naturellement.

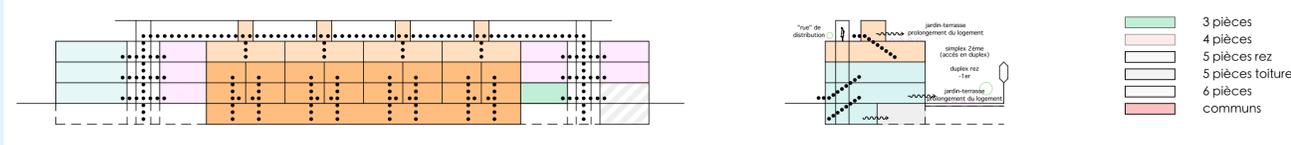
Le dernier niveau, en plus de la coursive, est occupé par un studio, la buanderie, une terrasse commune et un espace végétalisé pouvant être dévolu à un potager.

Des cloisons mobiles, des armoires « déplaçables », des espaces de dégagement et de rangement importants ont été prévus pour faciliter une appropriation variable selon les besoins et les divers modes de vie des habitants.

La végétation participe de la délimitation et de l'échelle des espaces de détente, communs et privatifs extérieurs.

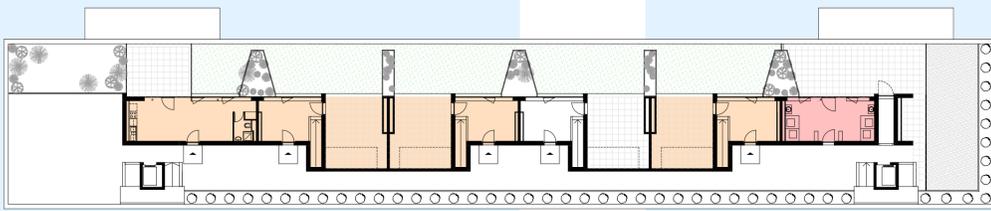


report des dessertes en périphérie



schéma

limitation des surfaces de circulations communes (ascenseurs, escaliers, accès)

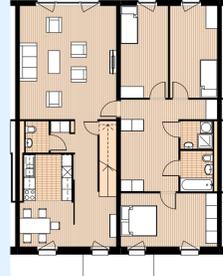


espaces et locaux communs intérieurs et extérieurs



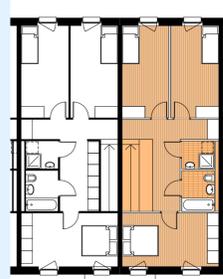
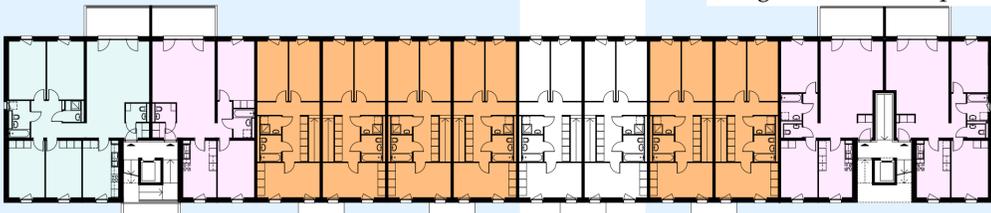
générosité des séjours (35 m2)

valorisation des surfaces disponibles en toiture



attique

intégration dans le quartier



2ème étage

mixité des typologies



gestion des « privacités » par seuils de progression

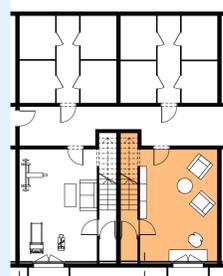
cuisines habitables avec coin repas (fermées et ouvertes avec cloison mobile)



1er étage

rez-de-chaussée

locaux complémentaires, réduits, disponibles à aménager



sous-sol

optimisation des coûts de construction

